Vice-amiral baron Duperré Victor Auguste– Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 190 à 200 - Sources : gallica.bnf.fr/Bnf –
Droits : domaine public – saisie 2022

LE VICE-AMIRAL BARON DUPERRÉ

(VICTOR-AUGUSTE)

1825 - 1900

Né le 4 août 1825 à Paris ; Provenance : École navale ; Aspirant : 1er septembre 1842 ; Enseigne de vaisseau : 1er novembre 1816 ; Lieutenant de vaisseau : 14 février 1851 ; Capitaine de frégate ; 11 avril 1859 ; Capitaine de vaisseau : 4 avril 1865 ; Contre-amiral : 20 mai 1873 ; Vice-amiral : 1er octobre 1879.

Légion d'honneur. Chevalier : 28 septembre 1852 ; Officier : 1er décembre 1855 ; Commandeur : 11 mars l868 ; Grand-officier 5 février 1878.

Médaille de la Baltique : 1855 ; *Médaille d'Italie* : 1859 ; Grand croix de *l'Ordre du Cambodge* (Cambodge) ; Grand-croix *de l'Ordre du Sauveur* (Grèce) ; Grand-croix de *l'Ordre du Nicham-Iftikar* (Tunis. ; Commandeur du Nombre extraordinaire de l'Ordre *d'Isabelle-la-Catholique* (Espagne) ; Commandeur de *l'Ordre de Charles III* (Espagne) ; Commandeur *de l'Ordre de Notre-Dame-de-Guadalupe* (Mexique) ; Commandeur *de l'Ordre de Saint-Olaf* (Suède) ; Commandeur de *l'Ordre de Pie IX* (Saint-Siège) ; Commandeur *de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand* (Saint-Siège) ; Commandeur de *l'Ordre du Medjidié* (Turquie) ; Chevalier de *l'Ordre de l Epée* (Suède).

A vingt-six ans, **Victor DUPERRÉ** était lieutenant de vaisseau ; à trente ans, il était officier de la Légion d'honneur. Il avait un héritage assez lourd à porter, car il était, comme le baron **ROUSSIN**, fils d'un amiral de France.

Son père était un marin d'une valeur si haute qu'en 1830, M. **d'HAUSSEZ**, ministre de la marine, voyant qu'il critiquait sans ménagement le projet d'une expédition contre Alger, le fit appeler auprès de lui et lui dit sans autre préambule :

« Une flotte française portant environ trente mille hommes de troupes partira dans quelques semaines pour Alger. Ne cherchez pas à discuter ; la décision du Gouvernement est irrévocable. Vous êtes opposé à ses vues, nous le savons, et nous connaissons tout ce que vous en dites. Néanmoins, comme il faut, — vous entendez bien, Amiral : il faut, — que nous réussissions à tout prix, c'est à vous qu'est destiné le commandement en chef de nos forces navales. Vous partirez pour Toulon dans trois jours. »

On sait le reste ; le 12 juin, le fort de Sidi-Ferruch était bombardé ; le surlendemain, malgré des vents contraires et une houle assez forte, toute l'armée débarquait sans accident et, le 1er juillet, l'escadre, mouillée devant Alger, attaquait les ouvrages de mer de la place, contribuant ainsi à sa reddition.

C'est seulement dix ans plus tard, en 1840, que le jeune **Victor DUPERRÉ** fit son entrée à l'École navale.

Après quelques années de navigation, le commandant **JURIEN de la GRAVIÈRE**, l'ayant distingué, le prit avec lui sur la corvette *la Bayonnaise,* qui allait explorer les mers de Chine et du Japon et l'Océan Pacifique.

Le jeune officier se montra si dévoué au cours de cette campagne et remplit d'une manière si heureuse les différentes missions qui lui furent confiées, qu'à son retour la récompense ne se fit point attendre ; il fut nommé lieutenant de vaisseau.

Il se trouvait, depuis quelques mois, à bord du vaisseau *le Duperré,* lorsque survint la guerre d'Orient ; il partit pour la Baltique avec l'escadre de l'amiral **PARSEVAL-DESCHÊNES**, et lors de l'attaque de Bomarsund, son capitaine, M. **MAUSSOIN de CANDÉ,** fort satisfait de sa tenue au feu, le mentionna dans son rapport en le proposant pour un commandement.

Le sang-froid de M. **DUPERRÉ** pendant le combat, son énergie, ses capacités professionnelles et les excellents services qu'il avait déjà rendus le désignaient naturellement pour un poste de cette nature. Au mois d'avril 1855, on lui confia l'aviso à vapeur *le Pélican,* qui se rangea peu de temps après sous le pavillon du contre-amiral **PENAUD** et alla bloquer Sweaborg.

Le capitaine *du Pélican* sortit à son honneur de cette nouvelle affaire. Ayant été chargé de la reconnaissance des abords de la place et des sondages, il s'acquitta à merveille de cette mission périlleuse et la flotte française put aller de l'avant sans hésitation. M. **DUPERRÉ** était trop jeune d'âge et de grade pour espérer l'épaulette d'officier supérieur ; on lui donna la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Au commencement de l'année suivante, le prince **Jérôme NAPOLÉON** l'attacha à sa personne ; mais M. **Victor DUPERRÉ** ne resta pas longtemps auprès de lui, car il reçut bientôt l'ordre d'embarquer sur un aviso de la station du Levant, *la Salamandre,* qu'il commanda jusqu'à sa nomination de capitaine de frégate.

Cet avancement ne lui fit point quitter, toutefois, les mers où il naviguait, car il passa, en qualité de second, à bord de *la Foudre*, qui se trouvait alors dans l'Adriatique. Plus tard, en 1860, on confia à M. **DUPERRÉ** la corvette *le Roland*, avec laquelle il parcourut les côtes de Syrie et les mers de l'Archipel.

Sa période d'embarquement terminée (1862), M. **de CHASSELOUP-LAUBAT,** alors ministre de la marine, l'appela auprès de lui en qualité d'aide de camp, situation que M. **DUPERRÉ** échangea, après sa promotion au grade de capitaine de vaisseau, contre celle de chef du cabinet.

Quelques années plus tard, lorsque le rang du commandant **DUPERRÉ** sur la liste d'embarquement l'obligea de reprendre la mer, l'amiral **RIGAULT de GENOUILLY,** qui avait succédé à M. **de CHASSELOUP**, voulut reconnaître les services que lui avait rendus son chef de cabinet ; aussi, en même temps qu'il l'élevait au grade de commandeur de la Légion d'honneur, lui confiait-il, non pas le commandement d'un navire isolé, mais celui de la station navale d'Islande, que M. **DUPERRÉ** exerça à bord de *la Clorinde* durant les étés de 1868 et de 1869.

C'est avec ce bâtiment qu'il alla ensuite remplacer le contre-amiral **DAURIAC** à la tête de la division des Côtes occidentales d'Afrique et du gouvernement de nos établissements de la Côte-d'Or et du Gabon.

Il revint en France au mois de juillet 1870, juste à temps pour prendre part à la guerre contre l'Allemagne. Il espérait avoir un commandement actif sur l'escadre et, plus tard, dans les armées qui

se formèrent sur les différents points du territoire ; mais son attente fut trompée. C'est alors qu'il dut maudire en lui-même les services rendus par lui au ministère ; car, dès son retour, ce fut au ministère qu'il rentra, l'amiral **RIGAULT de GENOUILLY** tenant beaucoup à le mettre de nouveau à la tête de son cabinet.

Au 4 septembre, il fut envoyé à Cherbourg et investi du commandement de l'enceinte de l'arsenal. La guerre terminée, il rentra au Conseil d'amirauté.

Plus tard, l'amiral **d'HORNOY**, devenu ministre à son tour, lors de l'élection du maréchal de **MAC-MAHON** à la présidence de la République, en fit son chef de cabinet et le chef de son état-major général (1873-1874).

Ainsi, pendant près de douze années, le commandant **DUPERRÉ** fut l'auxiliaire le plus utile et le plus actif de tous les ministres qui se succédèrent au portefeuille de la marine. Seul, l'amiral **POTHUAU** voulut se passer de ce bras droit. Il avait cependant pour M. **Victor DUPERRÉ** la plus haute estime, mais, comme celui-ci était son cousin germain, l'amiral ne voulut pas qu'on pût l'accuser d'avoir favorisé quelqu'un des siens.

Il fit entrer son parent au Conseil d'Amirauté, où l'ancienneté et les services de ce dernier lui avaient déjà marqué une place (mai 1871).

A la fin de l'année 1874, le contre-amiral **de MONTAIGNAC,** successeur du vice-amiral de **DOMPIERRE d'HORNOY,** nomma M. **DUPERRÉ**, qui avait reçu les étoiles d'officier général quelques mois auparavant, au poste de gouverneur de la Cochinchine, laissé vacant par l'amiral **DUPRÉ**.

Les hautes qualités administratives du jeune contre-amiral allaient trouver là leur emploi ; il y fut en effet remarquable.

L'amiral **DUPRÉ** avait commencé l'œuvre que l'amiral **DUPERRÉ** continua et porta à son apogée, ne laissant à son successeur, le contre-amiral **LAFONT**, que le soin de marcher sur ses traces pour avoir, en peu d'années, la colonie la plus florissante que la France ait jamais possédée. Cette prospérité ne cessa de s'accroître jusqu'en 1879 et les économies réalisées par ces trois marins-administrateurs s'élevèrent, en six années, à plus de seize millions de francs.

Quant à l'amiral **DUPERRÉ**, il était revenu en France au mois de décembre 1877 et avait repris sa place au Conseil d'Amirauté.

Cependant, on le comprendra, de tels services méritaient une récompense. L'amiral **POTHUAU**, qui, depuis quelques jours, avait repris le portefeuille de la marine, en parla timidement un matin au maréchal-président, tout en lui mettant sous les yeux la situation de la Cochinchine telle que l'avait laissée son cousin ; de cette façon, ce qu'il demandait ne pouvait point passer pour une faveur.

Mais le maréchal, qui avait déjà connaissance des choses, rendit le dossier sans l'ouvrir et il fut convenu, séance tenante, que le baron **DUPERRÉ** recevrait, à bref délai, la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur.

Et comme celui-ci ne pouvait être promu vice-amiral sans avoir embarqué de nouveau, on lui confia, au commencement de l'année 1878, le commandement de la 1re division de l'escadre d'évolutions, à la tête de laquelle se trouvait à cette époque le vice-amiral **CLOUÉ** ; M. **Victor DUPERRÉ** arbora alors son pavillon sur *le Trident.*

C'est sur ce bâtiment que, le 1er octobre 1879, lui parvint son brevet de vice-amiral ; en même temps, il était appelé à Paris et une décision ministérielle l'attachait au Conseil des travaux, où il siégea durant deux ans.

On l'envoya ensuite à Toulon, en qualité de préfet maritime, à la place du vice-amiral **KRANTZ**, appelé au commandement de l'escadre, mais il n'y resta qu'une année. La tutelle des enfants de l'amiral **POTHUAU**, qui lui avait été donnée après la mort de ce dernier, lui fit manifester le désir de rentrer à Paris ; ce qu'il demanda d'autant plus volontiers que l'amiral **KRANTZ**, dont le commandement était expiré, réclamait alors une préfecture.

Le baron **DUPERRÉ** vint donc reprendre sa place au Conseil des travaux jusqu'au mois d'octobre 1884, où son rang d'ancienneté l'appela à la tête de l'escadre d'évolutions.

Il exerça ce commandement durant une année et eut pour successeur le vice-amiral **LAFONT**. Il prit ensuite la présidence du Conseil des travaux et, plus tard, après le passage du vice-amiral **RIBOURT** au cadre de réserve, la vice-présidence du Conseil d'Amirauté.

L'amiral **DUPERRÉ** est un homme tout petit, vif, remuant, à la physionomie douce et expressive, mais parfois énergique et sévère. Il va avoir soixante-trois ans, ce qui indique qu'il est assez jeune encore pour prendre un jour ou l'autre le portefeuille de la marine.

Il est membre fondateur du Yacht-Club, membre du Jockey-Club et fait partie du comité d'administration du Cercle de la rue Boissy-d'Anglas.

Ancestramil